

Appel à auteurs **Précarité et travail social** **Précarisation du travail social ?**

N° 64, parution décembre 2018.

Dépôt des manuscrits jusqu'au 1^{er} juin 2018 (par mail : lesociographe@champsocial.com) en mentionnant vos coordonnées (téléphonique et postale).

Aux États-Unis, le président Trump propose une coupe de 1700 milliards de dollars dans les programmes sociaux (*Le Temps*, 23.05.2017) ; en France, le gouvernement annonce la baisse linéaire de 5 euros des aides personnalisées au logement (APL) dès octobre 2017 (*Les Échos*, 22.07.2017), des aides dont bénéficient plus de 2 millions de foyers, parmi lesquels plus de 40 % d'étudiants ; en Suisse, dans le canton de Berne, le gouvernement propose une baisse de 10 % du forfait de base des bénéficiaires de l'aide sociale (*Gauchebo*, 02.06.2017) ; dans le canton de Neuchâtel, le parlement adopte une baisse des normes d'aide sociale de 5,8 %, notamment en ce qui concerne le forfait d'entretien pour les 18-35 ans, après avoir déjà baissé ce forfait de 15 % en 2014 (*L'Impartial*, 19.04.2017 et *Tribune de Genève*, 13.01.2014). Nous pourrions continuer *ad nauseam* cette sorte d'inventaire à la Prévert des politiques publiques aggravant la précarisation de populations déjà fortement malmenées par les effets pervers de nos économies mondialisées (chômage, augmentation des primes d'assurance maladie, intérêts bancaires négatifs, baisse des taux d'intérêt, etc.).

La précarité¹, ou plus précisément la lutte contre la précarité, est devenue la thématique incontournable des discours politiques en période électorale et un objet de recherche porteur : on ne trouve pas moins de 249000 occurrences d'ouvrages comportant le terme *précarité* sur Google (consulté le 6.06.2017) et 97000 avec les termes *précarité et travail social*. Au-delà de la précarité vécue des usagers et de la précarisation rampante d'une classe moyenne qui n'échappe plus aux conséquences de l'économie libérale, au-delà de la recherche de compréhension du phénomène et de nouvelles pistes pour y répondre, quelles sont les incidences pour, et sur le travail social ?

Les baisses linéaires de budgets publics sur les subventions attribuées aux institutions sociales conduisent ces dernières à devoir repenser leur fonctionnement, mais aussi parfois leurs prestations et leur encadrement des populations concernées (taylorisation de l'intervention avec le recrutement de nouveaux professionnels différemment qualifiés que les métiers « historiques » du travail social, recrutement différé, postes non remplacés...). Comment le travail social résiste-t-il ? Et d'ailleurs, résiste-t-il, ou doit-il résister ? Comment les travailleurs sociaux vivent-ils l'injonction à la créativité visant à pallier la baisse des moyens octroyés par les pouvoirs publics pour soutenir les budgets de l'action sociale ?

Nous assistons à une précarisation du travail social en tant que champ d'intervention actant la solidarité publique envers les plus démunis ; une précarisation financière, mais aussi fonctionnelle (apparition de nouveaux métiers et de postes précaires), culturelle (discours managérial, chalandisation de l'action sociale), mais encore sociale (moindre reconnaissance) et identitaire (remise en question des valeurs et du sens). Quels en sont les risques et les opportunités pour les professionnels ? Quelles sont les incidences concrètes de l'émergence, et de l'adoption, du concept d'état social actif sur le quotidien de l'intervention sociale ? En quoi les valeurs portées par le travail social, qui sous-tendent l'action, sont-elles remises en question par l'activation et la responsabilisation de la personne accompagnée ? Y a-t-il de nouveaux modèles de solidarité qui émergent dans nos contextes de plus en plus précarisés et en quoi agissent-ils sur l'activité des professionnels et sur leur identité ? La précarité constituerait-elle paradoxalement un risque pour l'intervention des professionnels ?

Le travail social est-il en passe de devenir une politique optionnelle dans l'esprit de nos dirigeants politiques ? Ce numéro du *Sociographe* ne vise pas à une compréhension du phénomène de la précarité pour les personnes accompagnées, mais à réfléchir sur la précarité du travail social lui-même dans un contexte de précarisation généralisée : professionnels, formateurs et chercheurs, votre témoignage et vos réflexions sont précieux et nous souhaitons en rendre compte.

Manuscrit sous fichier Word entre 5000 et 30000 signes maximum. Les autres recommandations sont sur le site du *Sociographe* : www.lesociographe.org

Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique sauf contre-indication).

Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux ; la publication est soumise à un contrat d'édition.

Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur Internet.

Contacts :

Dossier coordonné par Didier Cattin (membre du comité de rédaction, responsable de formation, HETS Genève), didier.cattin@hesge.ch

Le Sociographe / www.lesociographe.org

¹ Nous distinguons la précarité de la pauvreté dans le sens que lui donne Maryse Bresson : « la précarité, au sens de phénomène d'incertitude généralisée qui affecte aujourd'hui les liens sociaux et contribue à produire des individus en souffrance » (Bresson Maryse, *Sociologie de la précarité*, Paris, Colin, 2007). La précarité ne se confond pas avec la pauvreté, mais elle peut l'englober et sa signature n'est pas d'abord le manque, mais la vulnérabilité, la fragilité et l'instabilité des situations ; elle se lit notamment dans le délitement des liens sociaux.